



L'AIPR est obligatoire depuis le 1er janvier 2018, obligation fixée par l'arrêté du 22 décembre 2015

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITÉ DES RÉSEAUX – AIPR OPERATEUR

OBJECTIFS

Permettre aux stagiaires de :

- Situer ses missions, ses actions et ses responsabilités dans le cadre d'une intervention à proximité des réseaux
- D'évaluer d'un point de vue technique le risque pour toute intervention
- D'encadrer, mettre en œuvre pour toute intervention à proximité des réseaux les moyens de prévention définis
- Développer ses compétences en prévention

COMPETENCES VISÉES

- Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.
- Approfondir vos connaissances du Guide Technique.
- Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail.
- Préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM.

PROGRAMME

L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :

➤ **Partie théorique (6 heures)**

- La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères
- La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)
- Définitions et glossaire
- Les différents acteurs de la réforme DT – DICT
- Les types de réseaux concernés (DT – DICT)
- Les cas de dispense
- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DTDICT conjointes)
- L'exécution des travaux :
 - ✓ Le marquage-piquetage
 - ✓ Cas particulier des travaux urgents - « ATU »
 - ✓ Application du « guide technique »
 - ✓ La reconnaissance sur le terrain
 - ✓ En cas de dommage, d'arrêt de chantier...

PERSONNALISATION

L'ensemble des modalités de nos programmes de formation (catalogue) peuvent être adaptées pour correspondre au mieux aux profils des stagiaires et à leurs objectifs individualisés.

Le centre de formation est aussi en capacité de créer des programmes de formation sur-mesure pour répondre à vos besoins spécifiques. Les tarifs peuvent varier en fonction du nombre d'inscrits.

DURÉE

1 jour (7h)

TARIFS ET FINANCEMENTS

266 € HT par stagiaire

DATES

Selon planning proposé ou autre date à définir

LIEU

GESTES Formation
6 chemin des mèches
94000 CRETEIL

PUBLIC CONCERNÉ

Opérateur : Exécutant de travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens (conducteur d'engins dans les travaux publics, conducteur de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton..., suiveur, canalisateur, ouvrier en travaux publics Exécutants de travaux urgents dispensés de DT et DICT.

PRÉ REQUIS CONSEILLÉS

Etre âgé de plus de 18 ans. Comprendre, lire, écrire et parler le français.

VALIDATION

Attestation de formation mentionnant l'évaluation des acquis de l'apprenant à la fin du stage.

Remise d'une attestation de compétence valable 5 ans.
QCM de 30 questions

Nos conseillers sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner vers le meilleur dispositif



L'AIPR est obligatoire depuis le 1er janvier 2018, obligation fixée par l'arrêté du 22 décembre 2015

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITÉ DES RÉSEAUX AIPR - OPÉRATEUR

PERSONNALISATION

L'ensemble des modalités de nos programmes de formation (catalogue) peuvent être adaptées pour correspondre au mieux aux profils des stagiaires et à leurs objectifs individualisés.

Le centre de formation est aussi en capacité de créer des programmes de formation sur-mesure pour répondre à vos besoins spécifiques. Les tarifs peuvent varier en fonction du nombre d'inscrits.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis de l'apprenant tout au long de la formation sur la base d'observations et de questionnements par le formateur.

Le niveau de maîtrise des compétences à acquérir est apprécié au travers une évaluation théorique à la fin du module sous forme de QCM et par analyse d'une situation concrète adaptée aux activités du stagiaire.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Le formateur échange avec les stagiaires sur leurs expériences en entreprise et adapte alors le contenu théorique et pratique. Il alterne les apports théoriques avec des exemples concrets, des exercices d'application et des échanges interactifs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation théorique de la réglementation avec une mise en application immédiate sous la forme de courts QCM ou de cas pratique. Une maquette ou des photos permettent d'examiner des cas concrets

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Techniques

Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur.

Postes informatiques pour les QCM

Documents techniques et support de cours remis en cours ou à la fin du stage.

- Encadrement

Formateur Ergonome

Équipe administrative en charge de l'accueil et du bon déroulement du stage.



Accessibilité : en cas de handicap, merci de nous consulter pour nous permettre d'évaluer avec vous la possibilité d'adaptation de notre formation à vos besoins.